

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13295**

Intitulé

Opérateur de maintenance sur aéronef

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ministère de la défense - Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA)

Directeur de l'EFSOAA

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

253r Maintenance mécanique des engins spatiaux et aéronautiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur de maintenance sur aéronef travaille en piste, dans un hangar de maintenance, en atelier ou en laboratoire. Il assure les fonctions de mise en œuvre et de maintenance sur aéronefs au sein d'une équipe de technicien intervenant sur la cellule, les systèmes associés et la motorisation de l'appareil. Ces activités sont les suivantes :

1. Préparation d'une intervention de maintenance préventive ou curative sur aéronef.
2. Maintenances des équipements et systèmes de l'aéronef.
3. Préparation de l'aéronef avant et après vol.
4. Traçabilité - Sécurité

Le titulaire de la certification est capable de :

- exploiter les documents et/ou les informations techniques et réglementaires liées à l'opération à exécuter.
- Préparer les moyens d'intervention
- Réaliser une opération de dépose/ repose d'élément de circuit mécanique ou électrique sur l'aéronef pour permettre l'accès à la zone d'intervention.
- Effectuer l'entretien et la réparation des matériels complets des ensembles ou des sous-ensembles.
- Réaliser l'échange standard des pièces défectueuses ou arrivées à échéance
- Effectuer des tests programmés ou de bon fonctionnement à l'aide du matériel approprié
- Constater et identifier les causes d'un dysfonctionnement
- Remettre en état la partie d'un équipement par un échange standard
- Remplacer l'élément d'un équipement défaillant par un élément fonctionnel équivalent
- Effectuer des repérages et identifier des défauts sur les éléments de structures par une inspection visuelle ou à partir de données fournies.
- contrôler les niveaux, les pressions et effectuer les relevés de mesure (pression, jeu, tension...)
- effectuer les compléments nécessaires, les purges, les graissages et les interventions correctives
- Repérer et identifier les défauts en contrôlant visuellement l'appareil avant et après vol.
- Mettre en œuvre les matériels de servitude en appliquant les procédures de mise en œuvre des groupes (électrique, pneumatique, climatiseur ...).
- Effectuer les opérations liées à l'arrivée et au départ des aéronefs (placement, avitaillement,...)
- Renseigner les documents de traçabilité liés à son intervention
- Communiquer clairement avec le vocabulaire adapté au personnel concerné (chef d'équipe, collègue...) par écrit et/ou oral un message clair sur les travaux réalisés
- Sécuriser, autour d'un aéronef en respectant les procédures, la zone de travail avant, pendant et après toute intervention

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein du ministère de la Défense et des anciens combattants, le détenteur de la certification exerce dans le secteur de la maintenance aéronautique allant de la petite à la grande structure (de 60 à 1500 personnes). Il travaille en piste, dans un hangar de maintenance, en atelier ou en laboratoire.

Dans le secteur civil, ce métier s'exerce au sein de compagnies aériennes, d'unités d'entretien d'aéroclub, de sociétés de services en maintenances aéronautiques, mais aussi dans le secteur de la maintenance industrielle. Il peut s'exercer en horaires décalés, par roulement et être soumise à des astreintes.

La qualification d'opérateur de maintenance sur aéronef renvoie au sein du ministère et dans le secteur civil aux emplois de :

- Opérateur de maintenance vecteur et moteur
- Opérateur de maintenance des matériels d'environnement aéronautique et terrestre
- Opérateur de maintenance en aéronautique - cellule moteur
- Mécanicien d'entretien d'avions

Codes des fiches ROME les plus proches :

11602 : Maintenance d'aéronefs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

4 blocs de compétences composent la certification :

- 1-Préparation du travail
- 2-Maintenances des équipements et systèmes de l'aéronef
- 3-Préparation de l'aéronef avant et après vol
- 4-Traçabilité - Sécurité

Dans le cadre de la formation:

Chaque composante est évaluée par des épreuves écrites et par des évaluations continues en travaux dirigés ou pratiques.

Dans le cadre de la VAE, la recevabilité est basée sur 3 années d'expérience cumulée. Le candidat rédige un dossier décrivant ses expériences, puis il est convoqué à un entretien avec le jury.

La validation des capacités s'appuie sur les quatre blocs de compétences cités ci-dessus.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - le directeur des formations; - le commandant de la Division de l'enseignement concernée ; - le directeur des études de la division ; - le chef du département tests et examens ; - le chef de la section d'enseignement ;
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Commission du jury de certification est composée de: Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement) Membres : <ul style="list-style-type: none"> - collège de professionnels pour au minimum un quart du nombre total du jury (50% responsable(s) hiérarchique(s) dans l'emploi et 50% titulaire(s) de la certification - collège de formateur(s)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Opérateur de maintenance sur aéronef" avec effet au 2 mai 2008, jusqu'au 25 novembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

45 stagiaires par an avec 100% de réussite

Autres sources d'information :

[www.defense-reconversion.fr /Offres de services/VAE](http://www.defense-reconversion.fr/Offres%20de%20services/VAE)

[www.defense.gouv.fr/Recrutement et formation/Recrutement](http://www.defense.gouv.fr/Recrutement%20et%20formation/Recrutement)

Lieu(x) de certification :

Ministère de la défense - Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Charente-Maritime (17) [Rochefort]

Ecole de formation des sous officiers de l'Armée de l'air (EFSOAA) -17133 Rochefort

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole de formation des sous officiers de l'Armée de l'air (EFSOAA) - 17133 Rochefort

Historique de la certification :